

BIOFLOC -PLUS®

Fiche technique d'usage piscine et spas.

1 MODE D'EMPLOI

Appliquer **Biofloc Plus** dans une eau propre à partir de 15 deg C.
Dose initiale : 30 cl/10 mètres cubes soit 1,5 litre pour 50 mètres cubes
Apport mensuel : 10cl/10 mètres cubes soit 1/2 litre pour 50 mètres cubes

Hivernage : Lorsque l'eau passe en dessous de 15 deg C faire une dernière application de 10 cl/10 mètres cubes.

2 APPLICATION

Verser la quantité nécessaire de **Biofloc Plus** dans un arrosoir puis ajouter environ 15 à 20 fois son volume d'eau propre en remuant fortement, épandre à la surface de l'eau uniformément après application surveiller l'état d'encrassement de la filtration et effectuer un lavage du filtre si nécessaire. Autre méthode, injecter progressivement à l'aspiration de la pompe si le bassin est équipé d'une pompe de dosage. Pour éviter les risques de formation de grumeaux il est préférable d'effectuer la dilution en apportant progressivement l'eau dans le produit tout en agitant fortement.

3 DOSAGE DE BIOFLOC PLUS

Il n'est pas nécessaire de doser Biofloc-Plus, celui ci est en surdosage permanent, il suffit d'apporter chaque mois la quantité recommandée..

La consommation mensuelle moyenne observée en saison est assez constante si un niveau de chlore minimum est maintenu et correspond à un peu moins de la moitié de la dose initiale, ceci permet de nombreux écarts sous ou surdosage, avance ou retard de complément.

4 DOSAGE DU CHLORE

Avec **Biofloc Plus** il est possible de maintenir un bon niveau de clarification et de lutte contre les algues et les bactéries avec seulement 0.5 ppm de chlore. Pour maintenir ce taux de chlore très bas nous recommandons d'apporter la moitié de la dose de chlore recommandée par les fabricants.

Le dosage du chlore libre ne change donc pas avec ou sans **Biofloc Plus** il est **minimum 0.5 ppm**.
Pour atteindre ces concentrations, avec des tablettes ou galets de chlore stabilisés concentrés la dose moyenne est de 1 galet de 200 g pour 40 m3 par semaine lorsque la température est comprise entre 25 deg C et 30 deg C.
1 galet de 200g pour 40 m3 par quinzaine lorsque la température est comprise entre 20 et 25 deg C.
Avec des pastilles de 20g de chlore concentré, la dose moyenne est de 1 pastille de 20g pour 10 m3 par semaine ou par quinzaine.

5 VARIATION DE L'EFFICACITÉ.

Conserver de préférence le TAC inférieur à 150 mg/l

L'efficacité diminue lorsque le TAC dépasse 300 mg/l.

Conserver idéalement le pH entre 7.2 et 7.4.

L'efficacité du produit diminue légèrement lorsque le pH augmente et passe au-delà de 8.

Effet de la température

L'efficacité du produit croît avec la température.

6 REACTIONS POSSIBLES AVEC D'AUTRES PRODUITS.

Biofloc Plus concentré réagit avec les bases fortes et acides forts, mais ne forme pas de composés dangereux.

7 LIMITES D'UTILISATION.

Biofloc Plus est un produit d'entretien courant à usage préventif, il n'est pas recommandé de l'utiliser comme curatif, l'effet est beaucoup trop lent à obtenir.

8 INCOMPATIBILITES.

Biofloc Plus est incompatible avec le brome.

9 EFFETS POSSIBLES EN CAS DE VIDANGE DU BASSIN SUR LA FAUNE ET LA FLORE.

Plusieurs études environnementales d'impact immuno-physiologique sur des poissons exposés par immersion ont conclu à l'absence d'impact écologique de **Biofloc Plus** dilué sur la faune aquatique.

10 TOXICOLOGIE

Les substances contenues dans **Biofloc-Plus** sont autorisées soit comme ingrédients alimentaires soit dans la production d'eau potable à des doses 10 fois supérieures à celles que l'on retrouvera dans l'eau du bassin.

11 SECURITE

Concentré **Biofloc Plus** est acide (même acidité que le vin) et donc légèrement irritant pour les yeux, en cas de contact avec les yeux laver abondamment avec de l'eau. Ne pas boire le produit concentré qui n'est pas aux normes alimentaires.

12 DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES

Biofloc Plus peut-être utilisé dans les piscines recevant du public.

Biofloc Plus n'a pas d'obligation d'enregistrement vis à vis de la directive REACH.